



Strasbourg, le 18 mai 2018

CDL-EL(2018)002syn  
Or. angl.

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

**L'AUTORITE ELECTORALE PERMANENTE DE ROUMANIE**

**2<sup>èmes</sup> ENTRETIENS SCIENTIFIQUES DES EXPERTS  
ELECTORAUX**

**LE SUFFRAGE EGAL**

**Jeudi et vendredi, 3-4 mai 2018**

**Sinaia, Roumanie  
Hôtel International Sinaia**

**CARNET DE BORD**

La Commission de Venise du Conseil de l'Europe a organisé, en coopération avec l'**Autorité électorale permanente de Roumanie**, les **Deuxièmes Entretiens scientifiques des experts électoraux** à Sinaia, Roumanie, **les 3 et 4 mai 2018**.

Les Entretiens scientifiques des experts électoraux sont destinés à devenir un événement régulier impliquant des spécialistes du droit électoral ayant des expériences diverses, notamment des universitaires et des administrateurs d'élections, afin de discuter de questions de portée aussi bien théorique que pratique. Les rapports présentés durant les débats seront publiés dans la seule revue européenne consacrée au droit électoral, la **Revue roumaine de droit électoral** (anciennement « **Expert electoral** »).

**Le thème des Entretiens était « le suffrage égal »**. Le suffrage égal comprend un certain nombre d'aspects qui ont été développés dans le [Code de bonne conduite en matière électorale](#) rédigé par la Commission de Venise, le document de référence du Conseil de l'Europe dans ce domaine : l'égalité de décompte, l'égalité de la force électorale, l'égalité des chances, l'égalité des genres, et l'une des questions principales est de savoir si le suffrage égal implique (ou devrait impliquer) une égalité de moyens ou une égalité de résultats.

**Les participants ont discuté en particulier les questions suivantes :**

- **Les différents aspects du principe d'égalité et leurs implications dans le domaine des élections ;**
- **L'égalité de la force électorale et l'attribution des sièges aux circonscriptions ;**
- **Egalité et parité des sexes ;**
- **Le suffrage égal dans un environnement en mutation.**

Daniel Barbu, Président de l'Autorité électorale permanente de Roumanie, Pierre Garrone, chef de la division des élections et des partis politiques, Commission de Venise, et Csaba-Tiberiu Kovacs, ancien Secrétaire général de l'Autorité électorale permanente de Roumanie, ont ouvert les Entretiens.

Plus de cent participants, en provenance principalement d'Europe, mais aussi d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, ont participé aux Entretiens. Ils représentaient le monde académique, les administrations électorales nationales, ainsi que d'autres organismes impliqués dans les processus électoraux, y compris des organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales, telles que l'Association européenne des administrateurs d'élections (ACEEEO), l'Association mondiale des organismes électoraux (A-WEB), le Centre international pour les études parlementaire (ICPS), la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), International IDEA, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (OSCE/BIDDH) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Les conclusions des Deuxièmes entretiens scientifiques des experts électoraux ont été formulées par M. Oliver Kask, Président du Conseil des élections démocratiques, et M. Daniel Barbu, Président de l'Autorité électorale permanente de Roumanie.